



### Le mot du maire

Bonjour à tous,

Comme vous avez pu le constater, les travaux rue le Guezennec ont commencé, en vue de la commercialisation de six terrains. Ces lots vont être intégrés dans la zone urbaine de la commune dans le cadre de la révision du PLUI-H en cours.

Dans quelques semaines, nous serons en mesure de vous communiquer les modalités et la date de mise à disposition à la vente de ces terrains en fonction de l'avancement des travaux déjà engagés.

Je tenais à féliciter l'équipe de football, qui, pour sa première année à un niveau supérieur, se permet de faire la course en tête et de finir sur le podium. Bravo à tous ces jeunes et aux dirigeants

Malgré cette météo maussade, la joie et la bonne humeur sont de mise dans notre commune, cela grâce à la vitalité de nos associations, les maires des communes rurales m'en parlent régulièrement au conseil communautaire.

Bien à vous,

Le Maire,  
Thierry LE GONIDEC

### Les brèves ...

#### ➤ **Inscription scolaire :**

En prévision de la saison 2024-2025, merci aux familles d'inscrire leurs enfants pour le transport scolaire vers les écoles de Saint Gilles les Bois et Quemper Guézennec **avant mi-juillet**. Les frais de ce transport scolaire sont subventionnés en grande partie par la Région Le reste à charge normalement incombant aux familles est pris en charge par la commune.

#### ➤ **Complétude des plaques au niveau des habitations :**

Comme on vous l'indiquait dans la lettre mensuelle précédente, La qualité de nos adresses est essentielle pour assurer la sécurité des personnes et l'acheminement des secours, la distribution des services à domicile, la bonne utilisation du GPS. Pour les 60 habitations ne disposant pas de numérotation, les plaques vont être distribuées par les conseillers dans les différentes maisons. Pour les habitants ne pouvant pas être joints, nous leur demanderons de passer à la mairie.

### A vos agendas pour le mois de juin 2024

➤ **Le dimanche 2 juin** : Rendez-vous à 9h30 pour l'église de Péder nec avec Avel Ar C'Hoat



## Conseil municipal du 15 mai 2024

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*).

### 1- Projet de salle des fêtes :

\* La phase de faisabilité avec l'ADAC pour étudier les scénarios envisageables pour la salle des fêtes étant terminée, il convient de passer à l'étape suivante pour la définition du programme (cahier des charges) et la consultation des architectes pour définir le projet final. Le conseil valide le devis pour un montant de 4560 € TTC.

\* Audit énergétique de la salle des fêtes : après la consultation de trois "entreprises" : Pouget Consultant, Alterea et le SDE. Le conseil retient Alterea pour un devis de 5400 € TTC qui devrait rendre ses résultats fin juin et ainsi compléter le cahier des charges pour la consultation des Architectes.

### 2- Projet de 6 Lots constructibles :

\* **Travaux de terrassement** : Après analyse de deux devis, le conseil retient le devis de la SARL Yannick Crampon pour un montant de 2790 € TTC. Les travaux seront effectués pour mi-juin et ainsi permettre le bornage des lots.

\* **Gestion de la vente des lots** : Le conseil décide de déléguer la gestion à l'étude notariale de Pontrieux pour un montant forfaitaire par lot de 1200 € TTC à la charge de l'acheteur.

\* **Prix de vente des lots** : Au regard de la configuration des lots et de la nécessité de prévoir des chemins privés d'accès, le conseil valide une approche plus équitable entre les lots en retirant la partie du chemin d'accès pour les parcelles concernées et valide la base du prix de 30 € ttc du m<sup>2</sup> avec une approche sur la TVA Globale : Le prix des lots varie donc entre 15 810 € TTC à 23 070 € TTC (hors frais de négociation et hors frais de notaire).

### 3 -Transport scolaire pour la saison 2024-2025 :

Suite à la rencontre avec la Région, il est proposé de prolonger la convention pour l'année scolaire 2024/2025 avec pour précision que la commune organisera les souscriptions, la tournée et le choix du transporteur.

### 4 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : le frelon asiatique :

Le conseil valide la démarche de sensibilisation ainsi la répartition de la prise en charge de la participation financière auprès de l'utilisateur impacté, plafonné sur un coût d'intervention de 90€ TTC réparti comme suivant :

- 1/3 mairie concernée ;
- 1/3 Leff Armor Communauté ;
- 1/3 et/ou reste à charge usager concerné.

### 5- Eclairage public :

La réparation de l'éclairage public est de la compétence du SDE. Le conseil valide le devis de réparation du lampadaire rue du Goëlo pour un devis du SDE qui s'élève à 1513 € dont une participation pour la commune à 912.60 €.



## 6 - Travaux d'élagage :

Le conseil valide les travaux de débroussaillage des talus pour 1732,50 € HT avec l'entreprise ETA DE KERIBOT (SAINT CLET).

La partie pour le débroussaillage de l'accotement à 675 € HT ne sera effectuée que si l'employé communal ne peut pas le faire en fonction de l'état du matériel.

## 7 - Questions diverses

- Organisation du bureau de vote pour les élections Européenne du 9 juin avec des élus et des habitants.
- Repas du 11 novembre pour définir le choix du traiteur.
- Clocher de l'église : la fissure sur le clocher nécessite de réexaminer l'approche pour faire les travaux de réparation des cloches.

## Amicale des Anciens combattants

### Retour sur la cérémonie du 8 mai 2024.

Le défilé qui à belle allure s'ébranle vers le monument aux morts, drapeau en tête, suivie des élus, des anciens combattants et d'une population nombreuse.

La cérémonie débute par la lecture du message du général de Gaulle et la lecture d'un poème écrit et lu par Bruno Righi. Monsieur le Maire fit son allocution et la lecture du message officiel.

Une belle gerbe de fleurs, offerte par l'amicale fût déposée par Denis Taillefer en hommage aux morts. La marseillaise, reprise tous ensemble venait clôturer cette belle cérémonie.

La municipalité offrait le vin d'honneur, moment de convivialité et de partage. Merci à Véro et Gwen.

Ensuite 36 personnes participaient au repas de cohésion à Pontrieux.

Merci à vous tous pour votre présence à cette commémoration de la Victoire.



Photo de La délégation de l'amicale pour les cérémonies sur les plages du débarquement. Toutes les infos sur le site de la commune





## Comités des fêtes

### Les festivités du 14 juillet se préparent !!!

Pour ce grand rendez-vous du Faouët, l'équipe du comité des fêtes recherche des bénévoles (montage des barnums, installation des tables, service des repas, bar...).

Pour nous rejoindre, envoyez un sms à Juliette au 06 35 53 95 42

ou par mail : [comitedesfeteslefaouet22@gmail.com](mailto:comitedesfeteslefaouet22@gmail.com)

## Avel Ar C'Hoat

Avel Ar C'Hoat propose :

<b>Maison du Département</b> Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au 02 96 55 33 00	<b>Horaires - services</b>	<b>Ty Kaouët</b> Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30. Mardi Mercredi fermé Jeudi, vendredi à partir de 17h30 Samedi et dimanche 11h/14h et à 17h30 Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h <b>02.96.33.18.89</b>
<b>La Mine o tri (ex CAS)</b> est ouvert le 1 <sup>er</sup> samedi du mois de 10h00 à 12h00	<b>Bibliothèque</b> Mercredi : 17h30-18h30 Samedi 11h00-12h00 <a href="mailto:bibliotheque.lefaouet@orange.fr">bibliotheque.lefaouet@orange.fr</a>	<b>Barasol (Boulangerie solaire &amp; bois)</b> Lundi en fin après midi au Ty Kaouet sur place, les mardis soir (16.00 – 18.00) et les vendredis soir, vente de pizzas à emporter sur commande les vendredis soir de 19.00 à 20.30. <b>1, Kerbiette 22 290 LE FAOUËT – 06 88 21 63 02</b>
<b>Mairie Le Faouët</b> Lundi : 9h00-12h00 Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00	2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUËT 02 96 52 35 61 <a href="http://www.lefaouet.com">www.lefaouet.com</a> <a href="mailto:mairie22290@lefaouet.com">mairie22290@lefaouet.com</a>	<b>La lettre mensuelle</b> Directeur de la publication : 1 adjoint Photos : Associations et Mairie Impression : Mairie du Faouët